



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du bureau du conseil d'administration

Séance du 19 décembre 2023

Président de séance : Monsieur Gérard MANFREDI,

Membres présents: Monsieur Gérard MANFREDI, Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Jean THAON.

Absents excusés : Monsieur Anthony BORRE, Monsieur Charles Ange GINESY.

RAPPORT N° 23-B59 - CALENDRIER DES FORMATIONS 2024

Le calendrier de formation 2024 conserve le même formalisme que les années antérieures.

Pour autant, notre objectif principal est d'élaborer à partir des besoins opérationnels et fonctionnels de l'établissement, un plan pluriannuel de développement des compétences pour les années 2025 à 2027 réglementaire et particulièrement structurant.

Ce plan sera présenté aux instances après un travail préparatoire tout au long de l'année 2024.

Dans l'attente, le calendrier de formation, présenté ce jour, a été conçu avec les correspondants formation des groupements territoriaux et fonctionnels, les conseillers techniques et le groupement fonctionnel de la coordination opérationnelle, étant précisé que les formations figurant dans ce document peuvent faire l'objet d'adaptations en cours d'année en fonction des impératifs opérationnels et budgétaires.

Ce calendrier annexé au présent rapport intègre les actions de formation du ressort du service départemental d'incendie et de secours :

- formations de tronc commun (formations d'intégration ou initiales, de professionnalisation ou continues) liées aux recrutements et avancements de grade,
- formations aux spécialités (FDF, transmissions...) et formations d'adaptation aux risques locaux, conformément au schéma départemental d'analyse et de couverture du risque et au règlement opérationnel.

D'autres organismes de formation assureront les formations « extra-départementales », tels que l'ENSOSP, l'ECASC, le CNFPT à titre payant ou grâce à la cotisation ou sur-cotisation.

Enfin, dès 2024, une organisation décentralisée des formations des sapeurs-pompiers volontaires sera mise en place. Cette innovation entraînera une responsabilisation forte des échelons locaux et territoriaux (chefs de centre avec le soutien des commandants de compagnies et de la sous-direction territoriale).

Les modalités d'application de cette nouvelle doctrine seront précisées par note de service.

Réunion(s)	Du	Avis
CATSIS	29 novembre 2023	Favorable Étant précisé que les représentants SA SPP/PATS n'ont pas pris part au vote
CST	27 octobre 2023	Collège de l'administration : favorable Collège des représentants des personnels : SA SPP/PATS : ne prend pas part au vote FO SIS : favorable AS : favorable
CCDSPV	28 novembre 2023	Favorable

Après en avoir délibéré, le bureau du conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le calendrier de formations du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes pour 2024.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles Ange GINESY

CALENDRIER DES FORMATIONS 2024



se former pour mieux servir

« Calendrier des formations 2024 »

Validé par :

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental des services d'Incendie
et de secours

GLOSSAIRE

ACCPRO : accompagnateur de proximité
CA1E : chef d'agrès d'un engin comportant une équipe
CATE : chef d'agrès tout engin
CDC : chef de colonne
CDCTE : chef de centre
CDG : chef de groupe
CDGPT : chef de groupement
CDS : chef de site
CE : chef d'équipe
CFOR : concepteur de formation
COD : conduite
CYN : cynotechnie
EAP : encadrement des activités physiques
EQ : équipier
FDC : formation et développement des compétences
FDFEN : feux de forêts et d'espaces naturels
FMPPA : formation de maintien et de perfectionnement des acquis
FORACC : formateur accompagnateur
GIR : groupe d'investigation et de reconnaissance
GSMP : groupe de secours en milieu périlleux
IBNB : intervention à bord des navires et bateaux
INC : incendie
MEA : moyen élévateur aérien
OD : opérations diverses
ODG : officier de garde
PATS : personnel administratif et techniques spécialisés
PBE : protection des personnes, des biens et de l'environnement
PPDC : plan pluriannuel de développement des compétences
PPE : plan pluriannuel d'équipement
PRV : prévention
PSE : premiers secours en équipe
RAD : risques radiologiques
RCH : risques chimiques
RO : règlement opérationnel
SA : sauvetage aquatique
SDACR : schéma départemental d'analyse et de couverture des risques
SDE : sauvetage déblaiement
SIC : système d'information et de communication
SOG : sous-officier de garde
SPP : sapeur-pompier professionnel
SPV : sapeur-pompier volontaire
SUAP : secours d'urgence aux personnes
USAR : unité de sauvetage, appui et recherche
VSAV : véhicule de secours et d'assistance aux victimes
VSR : véhicule de secours routier
VTU : véhicule tout usage

PREAMBULE

Le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques constitue la pierre angulaire de notre système opérationnel. Cet acte réglementaire structurant validé par le préfet des Alpes-Maritimes le 17 décembre 2021, conduit à mettre à jour le règlement opérationnel (RO), un plan pluriannuel d'équipement (PPE) et un plan pluriannuel de développement des compétences (PPDC).

De manière à disposer d'une année « étalon », l'établissement déploiera pour 2024 un calendrier de formation dont la forme appellera la création d'un plan pluriannuel de développement des compétences pour l'exercice 2025 – 2027.

Le présent calendrier de formation est un document unique, simple, qui permettra au lecteur d'appréhender l'ordonnancement des formations dispensées par notre organisme de formation au fil du temps.

SOMMAIRE

TABLE DES MODIFICATIONS	3
GLOSSAIRE.....	4
PREAMBULE	5
SOMMAIRE	6
LES OBJECTIFS STRATEGIQUES.....	9
CIRCUIT DE VALIDATION DU CALENDRIER DE FORMATION	10
LES FORMATIONS INITIALES DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES	11
1.1 Formation initiale du sapeur de sapeur-pompier volontaire	11
1.2 Formation initiale du lieutenant de sapeur-pompier volontaire	11
1.3 Formation initiale du capitaine de sapeur-pompier volontaire	12
LES FORMATIONS CONTINUES ET DE PERFECTIONNEMENT DES SAPEUR-POMPIERS VOLONTAIRES.....	13
1.4 Formation de perfectionnement du sapeur de sapeur-pompier volontaire	13
1.5 Formation de perfectionnement du caporal de sapeur-pompier volontaire.....	14
1.6 Formation de perfectionnement du sergent de sapeur-pompier volontaire	15
1.7 Formation de perfectionnement de l'adjudant de sapeur-pompier volontaire	17
1.8 Formation de perfectionnement du lieutenant de sapeur-pompier volontaire.....	18
1.9 Formation de perfectionnement du capitaine de sapeur-pompier volontaire.....	18
1.10 Formation de perfectionnement suite à une affectation sur une fonction à responsabilité managériale	19
1.11 Formation de perfectionnement suite à une affectation sur une fonction à responsabilité opérationnelle.....	20
LES FORMATIONS D'INTEGRATION DES SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS	21
1.12 Formation d'intégration du caporal de sapeur-pompier professionnel	21
1.13 Formation d'intégration du sergent de sapeur-pompier professionnel	21
1.14 Formation d'intégration du lieutenant 2 ^{ème} classe de sapeur-pompier professionnel	22
1.15 Formation d'intégration du lieutenant 1 ^{ère} classe de sapeur-pompier professionnel	22
1.16 Formation d'intégration du capitaine de sapeur-pompier professionnel.....	23
FORMATIONS DE PROFESSIONNALISATION DES SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS ...	24
1.17 Formation de professionnalisation du caporal de sapeur-pompier professionnel.	24
1.18 Formation de professionnalisation de l'adjudant de sapeur-pompier professionnel	24
1.19 Formation de professionnalisation du lieutenant 1 ^{ère} classe de sapeur-pompier professionnel	25

1.20	Formation de professionnalisation suite à une affectation sur une fonction à responsabilité managériale	26
1.21	Formation de professionnalisation suite à une affectation sur une fonction à responsabilité opérationnelle.....	28
LES FORMATIONS DE MAINTIEN ET DE PERFECTIONNEMENT DES ACQUIS DES SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS ET VOLONTAIRES		30
1.22	Formation de maintien et de perfectionnement des acquis de l'équipier de sapeur-pompier professionnel.....	30
1.23	Formation de maintien et de perfectionnement des acquis du chef d'équipe de sapeur-pompier professionnel	31
1.24	Formation de maintien et de perfectionnement des acquis du chef d'agrès d'un engin comportant une équipe de sapeur-pompier professionnel.....	31
1.25	Formation de maintien et de perfectionnement des acquis du chef d'agrès tout engin de sapeur-pompier professionnel	33
1.26	Formation de maintien et de perfectionnement des acquis de l'équipier de sapeur-pompier volontaire	33
1.27	Formation de maintien et de perfectionnement des acquis du chef d'équipe de sapeur-pompier volontaire.....	36
1.28	Formation de maintien et de perfectionnement des acquis du chef d'agrès d'un engin comportant une équipe de sapeur-pompier volontaire.....	36
1.29	Formation de maintien et de perfectionnement des acquis du chef d'agrès tout engin de sapeur-pompier volontaire	38
1.30	Formation de maintien et de perfectionnement des acquis du chef de groupe	39
1.31	Formation de maintien et de perfectionnement des acquis du chef de colonne...	39
1.32	Formation de maintien et de perfectionnement des acquis du chef de site.....	40
1.33	Formation de maintien et de perfectionnement des acquis du chef de centre	40
LES FORMATIONS DE SPECIALITES PROFESSIONNELLES.....		41
1.34	Spécialité « conduite » (COD)	41
1.35	Spécialité « encadrement des activités physiques » (EAP)	43
1.36	Spécialités « formation et développement des compétences » (FDC)	44
1.37	Spécialités « formateurs aux premiers secours en équipe » (PSE)	45
1.38	Spécialités « prévention contre les risques d'incendie et de panique » (PRV).....	45
1.39	Spécialités « système d'information et de communication » (SIC).....	47
LES FORMATIONS DE SPECIALITES OPERATIONNELLES.....		49
1.40	Spécialités « cynotechnie » (CYN).....	49
1.41	Spécialités « feux de forêts et d'espaces naturels » (DFEN).....	51
1.42	Spécialités « interventions à bord des navires et bateaux » (IBNB).....	58
1.43	Spécialité « secours en milieu périlleux » (GMSP)	61
1.44	Spécialités « risques chimiques et biologiques » (RCH)	67
1.45	Spécialités « risques radiologiques » (RAD).....	69

1.46	Spécialités « sauvetage aquatique » (SA)	71
1.47	Spécialités « sauvetage, appui et recherche » (USAR)	75
LES FORMATIONS DE MAINTIEN ET DE PERFECTIONNEMENT DES ACQUIS DES SPECIALITES PROFESSIONNELLES		77
1.48	Specialité « conduite » (COD)	77
1.49	Spécialité « encadrement des activités physiques » (EAP)	79
1.50	Spécialités « formation et développement des compétences » (FDC)	80
1.51	Spécialités « formateurs aux premiers secours en équipe » (PSE)	81
1.52	Spécialités « prévention contre les risques d'incendie et de panique » (PRV)	82
1.53	Spécialités « système d'information et de communication » (SIC).....	83
LES FORMATIONS DE MAINTIEN ET DE PERFECTIONNEMENT DES ACQUIS DES SPECIALITES OPERATIONNELLES		85
1.54	Spécialités « cynotechnie ».....	85
1.55	Spécialités « feux de forêts et d'espaces naturels » (FDEN).....	85
1.56	Spécialités « interventions à bord des navires et bateaux » (IBNB- GIR).....	87
LES FORMATIONS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES SPECIALISES ET HORS REFERENTIEL SPP		88
1.57	Organismes extérieurs	88
1.58	CNFPT.....	88
PREPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS		92

LES OBJECTIFS STRATEGIQUES

Le schéma directeur qui guide l'élaboration de ce document se fonde sur les orientations de la politique de formation du SDIS et se traduit par des objectifs stratégiques définis par le DDSIS :

- ① Répondre aux besoins de l'établissement au regard des missions opérationnelles et de soutien évaluées en lien avec les compagnies territoriales
- ② Faire de la formation un outil managérial en lien avec l'ensemble des acteurs du SDIS.
- ③ Respecter le cadre réglementaire afin de mettre en adéquation les besoins du service en matière de formation.
- ④ S'inscrire dans les capacités budgétaires de l'établissement.
- ⑤ Préserver le capital santé des agents (physique et psychologique) par un accompagnement adapté à chaque population.
- ⑥ Engager une démarche qualité dans la formation en s'inscrivant dans un processus d'amélioration continue.

CIRCUIT DE VALIDATION DU CALENDRIER DE FORMATION

Le calendrier de formation est soumis à l'avis du comité social territorial et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires. Il est validé par le Président du conseil d'administration du SDIS.

Ce document de pilotage est évalué annuellement par le comité pédagogique départemental, et le cas échéant il est révisé afin d'intégrer de nouveaux besoins du SDIS et/ou les évolutions du corpus réglementaire.

Les indicateurs suivants sont pris en compte dans l'évaluation :

1. Nombre d'inscriptions en fonction de l'effectif du SDIS (par catégorie)
2. Taux de remplissage des sessions de formation
3. Adéquation entre la planification des formations et la perte des compétences
4. Budget annuel dépensé au regard des charges en personnel
5. Nombre d'heures de formation réalisées par catégorie
6. Nombre d'agents formés au regard du prévisionnel et de l'effectif du SDIS (par catégorie)
7. Taux de participation aux sessions de formation
8. Taux de certification des compétences pour les formations mises en œuvre par le SDIS
9. Taux de satisfaction des agents formés

LES FORMATIONS INITIALES DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Les formations initiales sont des formations suivies dès le premier engagement en qualité de sapeur-pompier volontaire.

1.1 Formation initiale du sapeur de sapeur-pompier volontaire

La formation initiale du sapeur SPV est composée du module transverse et de la formation d'équipier SUAP.

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Donner les bases du métier aux apprenants et leur permettre d'intervenir en qualité d'équipier dans un VSAV	247	31

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière déconcentrée par la sous-direction territoriale (SDT)

Sessions : Définie en cours d'année par les CIS et compagnies territoriales

1.2 Formation initiale du lieutenant de sapeur-pompier volontaire

La formation initiale du lieutenant de sapeur-pompier volontaire est la formation d'officier d'encadrement SPV.

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
développer les bases du management opérationnel en vue d'exercer un commandement	5	5

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP)

Sessions : Selon calendrier ENSOSP (non publié à ce jour)

1.3 Formation initiale du capitaine de sapeur-pompier volontaire

La formation initiale du capitaine de sapeur-pompier volontaire est la formation d'officier d'encadrement SPV.

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
développer les bases du management opérationnel en vue d'exercer un commandement	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP)

Sessions : Selon calendrier ENSOSP (non publié à ce jour)

LES FORMATIONS CONTINUES ET DE PERFECTIONNEMENT DES SAPEUR-POMPIERS VOLONTAIRES

Les formations continues et de perfectionnement sont suivies au cours de l'engagement à la suite d'un changement de grade, d'une affectation sur une fonction à responsabilité ou pour réaliser une nouvelle mission opérationnelle.

1.4 Formation de perfectionnement du sapeur de sapeur-pompier volontaire

Les formations de perfectionnement du sapeur SPV permettent de développer les compétences pour assurer les missions opérationnelles dans le cadre de la lutte contre les incendies, le secours routier, la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

Formation équipier incendie

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au SPV d'acquérir les compétence lui permettant d'intervenir en qualité d'équipier dans une mission de lutte contre les incendie	196	25

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière déconcentrée par la sous-direction territoriale (SDT)

Sessions : Définie en cours d'année par les CIS et compagnies territoriales

Formation équipier secours routier

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au SPV d'acquérir les compétence lui permettant d'intervenir en qualité d'équipier dans une mission de secours routier et/ou de désincarcération	209	26

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière déconcentrée par la sous-direction territoriale (SDT)

Sessions : Définie en cours d'année par les CIS et compagnies territoriales

Formation équipier opérations diverses

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au SPV d'acquérir les compétence lui permettant d'intervenir en qualité d'équipier dans une mission de protection des personnes des biens et de l'environnement	247	31

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

1.5 Formation de perfectionnement du caporal de sapeur-pompier volontaire

La formation de perfectionnement du caporal SPV est la formation de chef d'équipe.

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au SPV initialement formé aux missions de lutte contre l'incendie de développer ses compétences afin de devenir chef d'équipe et diriger un binôme d'intervention	228	28

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière déconcentrée par la sous-direction territoriale (SDT)

Sessions : Définie en cours d'année par les CIS et compagnies territoriales

1.6 Formation de perfectionnement du sergent de sapeur-pompier volontaire

La formation de perfectionnement du sergent SPV est la formation de chef d'agrès d'un engin comportant une équipe. Elle se décline selon les besoins opérationnels liés aux domaines d'activités du secours d'urgence aux personnes, du secours routier, de l'incendie avec l'emploi d'un moyen élévateur aérien et des opérations diverses.

Formation chef d'agrès VSAV

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au SPV initialement formé équipier de secours d'urgence aux personnes de développer ses compétences afin de diriger un véhicule de secours et d'assistance aux victimes	106	13

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière déconcentrée par la sous-direction territoriale (SDT)

Sessions : Définie en cours d'année par les CIS et compagnies territoriales

Formation chef d'agrès VSR

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au SPV initialement formé équipier secours routier de développer ses compétences afin de devenir chef d'agrès d'un véhicule de secours routier	64	8

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

Formation chef d'agrès MEA

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au SPV initialement formé chef d'équipe incendie de développer ses compétences afin de devenir chef d'agrès d'un moyen élévateur aérien (MEA)	55	7

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

Formation chef d'agrès VTU

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au SPV initialement formé chef d'équipe incendie de développer ses compétences afin de devenir chef d'agrès d'un moyen élévateur aérien (MEA)	112	14

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

1.7 Formation de perfectionnement de l'adjudant de sapeur-pompier volontaire

La formation de perfectionnement de l'adjudant SPV est la formation de chef d'agrès tout engin.

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au sous-officier de SPV initialement formés aux 4 domaines de compétences du chef d'agrès d'un engin comportant une équipe de développer ses compétences afin de devenir chef d'agrès tout engin	45	11

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

1.8 Formation de perfectionnement du lieutenant de sapeur-pompier volontaire

La formation de perfectionnement de lieutenant SPV est la formation d'officier d'encadrement SPV.

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au lieutenant de SPV de développer ses compétences managériales	4	4

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP)

Sessions : Selon calendrier ENSOSP (non publié à ce jour)

1.9 Formation de perfectionnement du capitaine de sapeur-pompier volontaire

La formation de perfectionnement de capitaine SPV est la formation d'officier d'encadrement SPV.

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au capitaine de SPV de développer ses compétences managériales	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP)

Sessions : Selon calendrier ENSOSP (non publié à ce jour)

1.10 Formation de perfectionnement suite à une affectation sur une fonction à responsabilité managériale

Sous-officier de garde

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Acquisition des compétences nécessaires à l'activité de gestion de la garde incendie	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Formation non déployée au sein du SDIS 06.

Sessions :

Chef de centre

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Acquisition des compétences nécessaires à tenir l'emploi de chef de centre	4	4

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP)

Sessions : Selon calendrier ENSOSP (non publié à ce jour)

1.11 Formation de perfectionnement suite à une affectation sur une fonction à responsabilité opérationnelle

Les formations de perfectionnement suite à une affectation sur une fonction à responsabilité opérationnelle sont suivies avant de pouvoir exercer les fonctions de commandant des opérations de secours du niveau correspondant.

Chef de groupe

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Acquisition des compétences nécessaires à tenir l'emploi de chef de groupe incendie	2	2

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP)

Sessions : Selon calendrier ENSOSP (non publié à ce jour)

Chef de colonne

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Acquisition des compétences nécessaires à tenir l'emploi de chef de colonne incendie	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP)

Sessions : Selon calendrier ENSOSP (non publié à ce jour)

LES FORMATIONS D'INTEGRATION DES SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

Les formations d'intégration sont suivies à la suite d'un recrutement ou d'une nomination dans un nouveau cadre d'emplois.

1.12 Formation d'intégration du caporal de sapeur-pompier professionnel

La formation d'intégration du caporal SPP est la formation d'équipier SPP.

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre à l'équipier de SPP de réaliser ses activités avec l'autonomie liée à ses missions dans les 4 domaines de compétences (INC , SUAP, SR, PBE)	En attente d'arbitrage du DDSIS	1

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

1.13 Formation d'intégration du sergent de sapeur-pompier professionnel

La formation d'intégration du sergent SPP est la formation de chef d'agrès d'un engin comportant une équipe SPP.

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre sergent de SPP de réaliser ses activités de commandement d'un engin comportant une équipe avec l'autonomie liée à ses missions dans les 4 domaines de compétences (INC - MEA, SUAP, SR, PBE)	40	5

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

1.14 Formation d'intégration du lieutenant 2^{ème} classe de sapeur-pompier professionnel

La formation d'intégration du lieutenant 2^{ème} classe SPP est la formation d'officier de garde SPP.

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au lieutenant de deuxième classe de SPP de développer ses compétences en obtenant le module d'officier de garde SPP	20	10 à 12

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP)

Sessions : Selon calendrier ENSOSP (non publié à ce jour)

1.15 Formation d'intégration du lieutenant 1^{ère} classe de sapeur-pompier professionnel

La formation d'intégration du lieutenant 1^{ère} classe SPP comprend la formation d'officier de garde SPP la formation d'officier d'encadrement SPP et la formation de chef de groupe.

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au lieutenant de 1 ^{ère} classe de SPP de développer ses compétences techniques et managériales afin d'être en mesure de diriger un collectif sur les plans fonctionnels et opérationnels	8	4 à 8

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP)

Sessions : Selon calendrier ENSOSP (non publié à ce jour)

1.16 Formation d'intégration du capitaine de sapeur-pompier professionnel

La formation d'intégration du capitaine de SPP comprend la formation de manager des risques de sécurité civile.

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au capitaine de SPP de développer ses compétences en matière de gestion de crises et de management en matière de sécurité civile	5	5

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP)

Sessions : Selon calendrier ENSOSP (non publié à ce jour)

FORMATIONS DE PROFESSIONNALISATION DES SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS

Les formations de professionnalisation sont suivies à la suite d'un avancement de grade ou d'une affectation sur un poste à responsabilité.

1.17 Formation de professionnalisation du caporal de sapeur-pompier professionnel

La formation de professionnalisation du caporal SPP est la formation de chef d'équipe SPP.

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au caporal de SPP de développer ses compétence dans le domaine de la lutte contre l'incendie afin de devenir chef d'équipe et diriger un binôme	26	3

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

1.18 Formation de professionnalisation de l'adjudant de sapeur-pompier professionnel

La formation de professionnalisation de l'adjudant SPP est la formation de chef d'agrès tout engin SPP.

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre à l'adjudant de SPP de développer les compétences nécessaires à tenir l'emploi de chef d'agrès tout engin dans le domaine de la lutte contre l'incendie	90	8

1.19 Formation de professionnalisation du lieutenant 1^{ère} classe de sapeur-pompier professionnel

La formation de professionnalisation du lieutenant de 1^{ère} classe SPP est la formation d'officier d'encadrement SPP.

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au lieutenant de 1 ^{ère} classe de développer les compétences managériales nécessaires afin de manager et encadrer un collectif au sein d'un centre de secours	11	5 à 10

1.20 Formation de professionnalisation suite à une affectation sur une fonction à responsabilité managériale

Sous-officier de garde

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Acquisition des compétences visant à la gestion de la garde incendie	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Formation non déployée au sein du SDIS 06.

Sessions :

Chef de centre

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Acquisition des compétences nécessaires au commandement et au management des personnels d'un centre de secours	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP)

Sessions : Selon calendrier ENSOSP (non publié à ce jour)

Chef de groupement

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au capitaine, commandant ou lieutenant-colonel de SPP d'acquérir les compétences techniques et managériales nécessaires à la gestion et au commandement d'un groupement de services	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP)

Sessions : Selon calendrier ENSOSP (non publié à ce jour)

1.21 Formation de professionnalisation suite à une affectation sur une fonction à responsabilité opérationnelle

Les formations de professionnalisation suite à une affectation sur une fonction à responsabilité opérationnelle sont suivies avant de pouvoir exercer les fonctions de commandant des opérations de secours du niveau correspondant.

Chef de groupe

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au lieutenant de sapeur-pompier professionnel de développer les compétences nécessaires au commandement opérationnel d'un groupe incendie	10	5 à 10

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP)

Sessions : Selon calendrier ENSOSP (non publié à ce jour)

Chef de colonne

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au lieutenant ou capitaine de sapeur-pompier professionnel de développer les compétences nécessaires au commandement opérationnel d'une colonne incendie	5	3 à 5

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP)

Sessions : Selon calendrier ENSOSP (non publié à ce jour)

Chef de site

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au commandant de sapeur-pompier professionnel de développer les compétences nécessaires au commandement opérationnel de niveau site	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP)

Sessions : Selon calendrier ENSOSP (non publié à ce jour)

LES FORMATIONS DE MAINTIEN ET DE PERFECTIONNEMENT DES ACQUIS DES SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS ET VOLONTAIRES

Les formations de maintien et de perfectionnement des acquis des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires permettent la préservation et l'amélioration des compétences acquises et conditionnent le maintien dans l'emploi et des activités des intéressés.

Pour les sapeurs-pompiers volontaires, les modalités et la périodicité de ces formations font l'objet d'une délibération du conseil d'administration du SDIS.

1.22 Formation de maintien et de perfectionnement des acquis de l'équipier de sapeur-pompier professionnel

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre à l'équipier de SPP de maintenir ses compétences professionnelles en matière de lutte contre les incendies (INC)	500	42

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

NB : La délibération du CASDIS en matière de FMPA INC des SPP affectés en sections opérationnelles (SECOOPER) vient fixer une périodicité triennale de ce recyclage. Les SPP y sont soumis quelque-soit leur grade. Les volumes ne sont donc pris en compte que sur la FMPA d'équipier de SPP mais concerne bien tous les grades.

1.23 Formation de maintien et de perfectionnement des acquis du chef d'équipe de sapeur-pompier professionnel

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au chef d'équipe de maintenir ses compétences professionnelles en matière de lutte contre l'incendie	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

NB : La délibération du CASDIS en matière de FMPA INC des SPP affectés en sections opérationnelles (SECOOPER) vient fixer une périodicité triennale de ce recyclage. Les SPP y sont soumis quelque-soit leur grade. Les volumes ne sont donc pris en compte que sur la FMPA d'équipier de SPP mais concerne bien tous les grades.

1.24 Formation de maintien et de perfectionnement des acquis du chef d'agrès d'un engin comportant une équipe de sapeur-pompier professionnel

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au chef d'agrès d'un engin comportant une équipe de maintenir ses compétences professionnelles en matière de lutte contre l'incendie	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

NB : La délibération du CASDIS en matière de FMPA INC des SPP affectés en sections opérationnelles (SECOOPER) vient fixer une périodicité triennale de ce recyclage. Les SPP y sont soumis quelque-soit leur grade. Les volumes ne sont donc pris en compte que sur la FMPA d'équipier de SPP mais concerne bien tous les grades.

1.25 Formation de maintien et de perfectionnement des acquis du chef d'agrès tout engin de sapeur-pompier professionnel

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au chef d'agrès d'un engin comportant une équipe de maintenir ses compétences professionnelles en matière de lutte contre l'incendie	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

NB : La délibération du CASDIS en matière de FMPA INC des SPP affectés en sections opérationnelles (SECOOPER) vient fixer une périodicité triennale de ce recyclage. Les SPP y sont soumis quelque-soit leur grade. Les volumes ne sont donc pris en compte que sur la FMPA d'équipier de SPP mais concerne bien tous les grades.

1.26 Formation de maintien et de perfectionnement des acquis de l'équipier de sapeur-pompier volontaire

Equipier SUAP

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre à l'équipier SPV formés aux missions de SUAP de maintenir ses compétences professionnelles	3600	-

Modalités de déploiement de la formation : Formation déployée par les compagnies territoriales sur temps de garde à raison de 4H / an

Sessions : Définie en cours d'année par les CIS et compagnies territoriales

Equipier SR

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre à l'équipier SPV formés aux missions de secours routier de maintenir ses compétences professionnelles	3600	-

Modalités de déploiement de la formation : Formation déployée par les compagnies territoriales sur temps de garde.

Sessions : Définie en cours d'année par les CIS et compagnies territoriales

NB : Aucune délibération du CASDIS ne vient définir une périodicité pour le recyclage des compétences en matière de secours routier.

Equipier INC

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre à l'équipier SPV formés aux missions de lutte contre les incendies de maintenir ses compétences professionnelles	720	60

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

NB : La délibération du CASDIS en matière de FMPA INC des SPV vient fixer une périodicité quinquennale de ce recyclage. Les SPV y sont soumis quelque-soit leur grade. Les volumes ne sont donc pris en compte que sur la FMPA d'équipier de SPV mais concerne bien tous les grades.

Equipier OD

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre à l'équipier SPV formés aux missions de lutte contre les incendies de maintenir ses compétences professionnelles	3600	-

Modalités de déploiement de la formation : Formation déployée par les compagnies territoriales sur temps de garde.

Sessions : Définie en cours d'année par les CIS et compagnies territoriales.

NB : Aucune délibération du CASDIS ne vient définir une périodicité pour le recyclage des compétences en matière d'opérations diverses.

1.27 Formation de maintien et de perfectionnement des acquis du chef d'équipe de sapeur-pompier volontaire

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au chef d'équipe SPV formé aux missions de lutte contre les incendies de maintenir ses compétences professionnelles	-	-

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

NB : La délibération du CASDIS en matière de FMPA INC des SPV vient fixer une périodicité quinquennale de ce recyclage. Les SPV y sont soumis quelque-soit leur grade. Les volumes ne sont donc pris en compte que sur la FMPA d'équipier de SPV mais concerne bien tous les grades.

1.28 Formation de maintien et de perfectionnement des acquis du chef d'agrès d'un engin comportant une équipe de sapeur-pompier volontaire

Chef d'agrès VSAV

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au chef d'agrès d'un engin comportant une équipe de SPV de maintenir ses compétences professionnelles en matière de secours d'urgence aux personnes (SUAP)	-	-

Modalités de déploiement de la formation : Formation déployée par les compagnies territoriales sur temps de garde à raison de 4H / an

Sessions : Définie en cours d'année par les CIS et compagnies territoriales

Chef d'agrès VSR

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au chef d'agrès d'un engin comportant une équipe de SPV de maintenir ses compétences professionnelles en matière de secours routier	-	-

Modalités de déploiement de la formation : Formation déployée par les compagnies territoriales sur temps de garde.

Sessions : Définie en cours d'année par les CIS et compagnies territoriales.

NB : Aucune délibération du CASDIS ne vient définir une périodicité pour le recyclage des compétences en matière de secours routier.

Chef d'agrès MEA

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au chef d'agrès d'un engin comportant une équipe de SPV de maintenir ses compétences professionnelles en matière de commandement d'un moyen élévateur aérien	-	-

Modalités de déploiement de la formation : Formation déployée par les compagnies territoriales sur temps de garde.

Sessions : Définie en cours d'année par les CIS et compagnies territoriales.

NB : Aucune délibération du CASDIS ne vient définir une périodicité pour le recyclage des compétences en matière de moyens élévateurs aériens.

Chef d'agrès VTU

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au chef d'agrès d'un engin comportant une équipe de SPV de maintenir ses compétences professionnelles en matière de protection des biens et de l'environnement (PBE)	-	-

Modalités de déploiement de la formation : Formation déployée par les compagnies territoriales sur temps de garde.

Sessions : Définie en cours d'année par les CIS et compagnies territoriales.

NB : Aucune délibération du CASDIS ne vient définir une périodicité pour le recyclage des compétences en matière d'opérations diverses.

1.29 Formation de maintien et de perfectionnement des acquis du chef d'agrès tout engin de sapeur-pompier volontaire

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au chef d'agrès tout engins de SPV de maintenir ses compétences professionnelles en matière de lutte contre l'incendie	-	-

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

NB : La délibération du CASDIS en matière de FMIPA INC des SPV vient fixer une périodicité quinquennale de ce recyclage. Les SPV y sont soumis quelque-soit leur grade. Les volumes ne sont donc pris en compte que sur la FMIPA d'équipier de SPV mais concerne bien tous les grades.

1.30 Formation de maintien et de perfectionnement des acquis du chef de groupe

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au chef de groupe de maintenir ses compétences professionnelles	72	18

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

NB : La NDS 2022-01 du DDSIS vient fixer une périodicité annuelle concernant la participation d'un membre de la chaîne de commandement à une formation de maintien et de perfectionnement des acquis se déroulant sur une journée (Formation GOC). Afin d'être validée, cette journée technique GOC doit s'accompagner d'une participation à un exercice terrain organisé par la SDT.

1.31 Formation de maintien et de perfectionnement des acquis du chef de colonne

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au chef de colonne de maintenir ses compétences professionnelles	35	8

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

NB : La NDS 2022-01 du DDSIS vient fixer une périodicité annuelle concernant la participation d'un membre de la chaîne de commandement à une formation de maintien et de perfectionnement des acquis se déroulant sur une journée (Formation GOC). Afin d'être validée, cette journée technique GOC doit s'accompagner d'une participation à un exercice terrain organisé par la SDT.

1.32 Formation de maintien et de perfectionnement des acquis du chef de site

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au chef de site de maintenir ses compétences professionnelles	20	5

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

NB : La NDS 2022-01 du DDSIS vient fixer une périodicité annuelle concernant la participation d'un membre de la chaîne de commandement à une formation de maintien et de perfectionnement des acquis se déroulant sur une journée (Formation GOC). Afin d'être validée, cette journée technique GOC doit s'accompagner d'une participation à un exercice terrain organisé par la SDT.

1.33 Formation de maintien et de perfectionnement des acquis du chef de centre

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au chef de centre de maintenir ses compétences professionnelles	-	-

Modalités de déploiement de la formation : formation non déployée à ce jour au sein de l'établissement.

LES FORMATIONS DE SPECIALITES PROFESSIONNELLES

1.34 Spécialité « conduite » (COD)

Sensibilisation à la sécurité routière (CODSSR)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au sapeur-pompier titulaire du permis VL d'être sensibilisé aux règles de la sécurité routière. Permet une dérogation pour la conduite des véhicules dont le PTAC est compris entre 3T5 et 4T5.	406	51

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière déconcentrée par la sous-direction territoriale (SDT)

Sessions : Définie en cours d'année par les CIS et compagnies territoriales

Conducteur d'engin pompe (COD1)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au sapeur-pompier titulaire du permis PL d'assurer la conduite d'un engin pompe classé poids-lourd.	94	19

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

Conducteur d'engin tout terrain (COD2)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au sapeur-pompier titulaire du permis PL d'assurer la conduite d'un engin poids-lourd tout-terrain.	75	16

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

Conducteur de moyen élévateur aérien (COD6)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Maitriser la mise en œuvre d'un moyen élévateur aérien	32	8

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

1.35 Spécialité « encadrement des activités physiques » (EAP)

Opérateur des activités physiques (EAP1)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Développer les compétences nécessaire à devenir opérateur des activités sportives	22	8

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

Educateur des activités physiques (EAP2)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Développer les compétences nécessaire à devenir éducateur des activités sportives	13	2

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)

Sessions : Non définies à ce jour

Conseiller des activités physiques (EAP3)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Développer les compétences nécessaire à devenir conseiller des activités sportives	1	1

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)

Sessions : Non définies à ce jour

1.36 Spécialités « formation et développement des compétences » (FDC)

Accompagnateur de proximité (ACCPRO)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Développer les compétences nécessaire à devenir accompagnateur de proximité	47	4

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

Formateur accompagnateur (FORACC)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Développer les compétences nécessaire à devenir formateur accompagnateur et être en mesure de valider des compétences	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)

Sessions : Non définies à ce jour

Concepteur de formation (CFOR)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Concevoir des actions de formation et participer au pilotage du réseau des formateurs du département	3	1 à 2

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)

Sessions : Non définies à ce jour.

1.37 Spécialités « formateurs aux premiers secours en équipe » (PSE)

Formateur en premiers secours (FPS)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Développer les compétences nécessaires à devenir formateur de premiers secours	6	1

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

Formateur de formateur en premiers secours (FFPS)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Développer les compétences nécessaires à devenir formateur de premiers secours	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

1.38 Spécialités « prévention contre les risques d'incendie et de panique » (PRV)

Agent de prévention (PRV1)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Développer les compétences nécessaire à assurer les missions d'un agent de prévention	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

Préventionniste (PRV2)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Développer les compétences nécessaire à assurer les missions d'un préventionniste	3	1 à 3

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP)

Sessions : Selon calendrier ENSOSP (non publié à ce jour)

Responsable départemental de la prévention (PRV3)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre à un préventionniste de développer les compétences nécessaires afin de devenir responsable départemental en matière de prévention contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP et IGH	3	1 à 3

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP)

Sessions : Selon calendrier ENSOSP (non publié à ce jour)

1.39 Spécialités « système d'information et de communication » (SIC)

Opérateur de coordination opérationnelle de poste de commandement tactique (OCO PCTAC)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre à un sapeur-pompier titulaire d'un diplôme de formation initiale ou d'intégration de développer les compétences nécessaires à devenir opérateur au sein d'un poste de commandement	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

Opérateur de salle opérationnelle (OSO)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre à un sapeur-pompier titulaire d'un diplôme de formation initiale ou d'intégration de développer les compétences nécessaires à devenir opérateur de salle opérationnelle (OSO)	16	2

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

Chef de salle opérationnelle (CSO)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre à un sapeur-pompier titulaire du diplôme d'OSO de développer les compétences nécessaires à devenir chef de salle opérationnelle (CSO)	8	1

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

Officier des systèmes d'information et de communication (OFFSIC)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre à un officier de sapeur-pompier de développer les compétences nécessaires à devenir OFFSIC	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Commandant des systèmes d'information et de communication (COMSIC)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre à un officier de sapeur-pompier de développer les compétences nécessaires à devenir COMSIC départemental	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

LES FORMATIONS DE SPECIALITES OPERATIONNELLES

1.40 Spécialités « cynotechnie » (CYN)

Préformation de conducteur cynotechnique

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Assurer la préformation d'un binôme conducteur / chien	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

Conducteur cynotechnique (CYN1)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre à un sapeur- pompier de développer les compétences de conducteur cynotechnique	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Chef d'unité cynotechnique (CYN2)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre à un sapeur- pompier de développer les compétences de chef d'unité cynotechnique	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Conseiller technique cynotechnique (CYN3)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre à un sapeur-pompier de développer les compétences de conseiller technique cynotechnie	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

1.41 Spécialités « feux de forêts et d'espaces naturels » (DFEN)

Equipier feux de forêts (FDF1)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre à un sapeur-pompier de développer les compétences nécessaires à assurer des missions de lutte contre les feux de forêts en qualité d'équipier	223	28

Chef d'agrès feux de forêts (FDF2)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre à un sapeur-pompier de développer les compétences nécessaires à assurer des missions de lutte contre les feux de forêts en qualité de chef d'agrès d'un engin comportant une équipe	106	27

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

Chef de groupe feux de forêts (FDF3)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre à l'officier de SPP de développer les compétences nécessaires à assurer des missions de lutte contre les feux de forêts en qualité de chef de groupe	12	8 à 12

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

Chef de colonne feux de forêts (FDF4)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre à l'officier de SPP du grade de lieutenant minimum de développer les compétences nécessaires à assurer des missions de lutte contre les feux de forêts en qualité de chef de colonne	5	3 à 5

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

Chef de site feux de forêts (FDF5)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre à l'officier de SPP du grade de lieutenant minimum de développer les compétences nécessaires à assurer des missions de lutte contre les feux de forêts en qualité de chef de site	3	3

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

Equipier de détachement d'intervention spécialisé / hélicopté (DISH1)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Former le sapeur-pompier à la lutte contre les feux de forêts avec des techniques spécifiques et notamment les manœuvres coordonnées avec des hélicoptères de transport ou bombardiers d'eau (HBE)	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

Chef d'équipe de détachement d'intervention hélicopté (DIH2)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Former le sapeur-pompier à la lutte contre les feux de forêts avec des techniques spécifiques et notamment les manœuvres diriger les manœuvres spécifiques impliquant des aéronefs ou des manipulation de longues distances.	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

Chef de détachement d'intervention hélicoptéré (DIH3)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Coordonner des manœuvres DISH complexes, être le conseiller technique du COS	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

Cadre hélicoptère bombardier d'eau (AER2)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre à un officier titulaire à minima du diplôme de chef de groupe feux de forêts d'acquérir les compétences nécessaires à la lutte contre les feux de forêts en étant embarqué au bord d'un HBE	2	1

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

Cadre aéro (AER3)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre à un officier de coordonner les moyens aériens de la sécurité civile en étant sois même embarqué au bord d'un aéronef de commandement	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

Investigateur aérien (AER3)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre à un officier de faire remonter des informations stratégiques sur le développement de plusieurs feux en cours de manière à permettre au CNCASC de prioriser les intervention des avions bombardiers d'eau et des hélicoptères lourds bombardiers d'eau de la sécurité civile.	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

Equipier Pélicandrome (PEL1)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Former un sapeur-pompier à l'avitaillement d'un aéronef bombardier d'eau de la sécurité civile sur les infrastructures d'un pélicandrome	3	1

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

Chef d'équipe Pélicandrome (PEL2)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Former un sapeur-pompier à coordonner la manœuvre d'avitaillement d'un aéronef bombardier d'eau de la sécurité civile sur les infrastructures d'un pélicandrome	1	1

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

Equipier brûlage dirigé

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Former un sapeur-pompier aux techniques de brûlage dirigé en qualité d'équipier (porte torche agissant sous les ordres d'un chef de chantier).	2	

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

Chef de chantier brûlage dirigé

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Former un équipier de brûlage dirigé de manière à ce qu'il acquière les compétences nécessaires à diriger un chantier de brûlage dirigé en coordonnant un a plusieurs équipiers	1	

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

Cadre feu tactique

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Former un officier en mesure de poser une analyse du terrain et de conseiller le COS quant à l'utilisation de techniques de feux tactiques pendant la phase active de la lutte.	1	

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

1.42 Spécialités « interventions à bord des navires et bateaux » (IBNB)

Présélection « groupe d'investigation et de reconnaissance »

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Tests de présélection des futurs IBNB1	6	1 à 2

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

Equipier d'intervention à bord des navires et bateaux (IBNB1)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre à un équipier de sapeur-pompier professionnel de développer les compétences nécessaires à la lutte contre les feux de navires et d'infrastructures en sous-sol	6	1

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par des écoles départementales ou d'unités militaires titulaire de l'agrément IBNB

Sessions : Non définies à ce jour

Chef d'unité d'intervention à bord des navires et bateaux (IBNB2)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre à un sapeur-pompier préalablement formé IBNB1 et titulaire de la formation de chef d'agrès tout engins de développer les compétences nécessaires aux missions du chef d'unité d'intervention au bord des navires et bateaux	2	1

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par des écoles départementales ou d'unités militaires titulaire de l'agrément IBNB

Sessions : Non définies à ce jour

Chef de groupe d'intervention à bord des navires et bateaux (IBNB3)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre à un officier préalablement titulaire des diplômes IBNB2 et de chef de groupe INC de développer les compétences nécessaires à la coordination d'une à plusieurs unités d'intervention IBNB sous l'autorité d'un COS et de conseiller ce dernier au niveau technique.	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par des écoles départementales ou d'unités militaires titulaire de l'agrément IBNB

Sessions : Non définies à ce jour

Conseiller technique d'intervention à bord des navires et bateaux (IBNB4)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Le conseiller technique d'intervention à bord des navires et des bateaux - niveau 4 est chargé d'assister et de conseiller le COS dans la gestion d'une intervention à bord d'un navire. Il est l'interface privilégiée du commandement avec les différents acteurs, soit des eaux maritimes, soit des eaux intérieures.	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par des écoles départementales ou d'unités militaires titulaire de l'agrément IBNB

Sessions : Non définies à ce jour

Sécurité maritime des personnels d'évaluation et d'intervention (IBNBS)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Participer aux actions d'une unité IBNB dans le cadre d'une EEI pour SMGA ou ANED	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par des écoles départementales ou d'unités militaires titulaire de l'agrément IBNB

Sessions : Non définies à ce jour

Complément de formation « sauveteur de sauveteur »

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Former les équipiers IBNB aux missions spécifiques de recherche et sauvetage de sauveteurs	0	0

1.43 Spécialité « secours en milieu périlleux » (GMSP)

Sensibilisation GRIMP (IMP1)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Sensibiliser les SP souhaitant intégrer l'unité spécialisée aux spécificités des missions	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

Equipier GRIMP (IMP2)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au SP de développer les compétences nécessaires a la réalisation de missions de sauvetage en milieu périlleux en autonomie en termes de sécurité et d'emploi des matériels spécifiques	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

Chef d'unité GRIMP (IMP3)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au SP de développer les compétences nécessaires a la coordination de missions de sauvetage en milieu périlleux.	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

Sauveteur en site souterrain (ISS1)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au SP de développer les compétences nécessaires a la réalisation de missions de sauvetage en milieu souterrains en autonomie en termes de sécurité et d'emploi des matériels spécifiques	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

Sensibilisation aux secours en montagne (SMO1)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Sensibiliser les SP préalablement spécialisés IMP2 aux missions spécifiques en milieu montagneux	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

Equipier secours en montagne (SMO2)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au SP de développer les compétences nécessaires a la réalisation de missions de sauvetage en milieu montagneux en autonomie en termes de sécurité et d'emploi des matériels spécifiques	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

Chef d'unité secours en montagne (SMO3)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au SP de développer les compétences nécessaires a la coordination de missions de sauvetage en milieu montagneux	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

Module « neige niveau 1 »

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au SP de développer les compétences nécessaires à la réalisation de missions de sauvetage en milieu enneigés en autonomie en termes de sécurité et d'emploi des matériels spécifiques	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

Module « neige niveau 2 »

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au SP de développer les compétences nécessaires à la coordination de missions de sauvetage en milieu enneigés et difficiles d'accès	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

Module « glace niveau 1 »

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au SP préalablement formé SMO2 et neige niveau 1 de développer les compétences nécessaires à la réalisation de missions de sauvetage en milieux glacés en autonomie en termes de sécurité et d'emploi des matériels spécifiques	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

Module « glace niveau 2 »

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au SP préalablement formé SMO2, neige niveau 2 et glace niveau 1, de développer les compétences nécessaires à la coordination de missions de sauvetage en milieux glacés.	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

Secours en canyon niveau 1 (CAN1)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au SP de développer les compétences nécessaires à la réalisation de missions de sauvetage en canyons et clues en autonomie en termes de sécurité et d'emploi des matériels spécifiques	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

Secours en canyon niveau 2 (CAN2)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au SP de développer les compétences nécessaires a la coordination de missions de sauvetage en canyons et clues	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

1.44 Spécialités « risques chimiques et biologiques » (RCH)

Equipier de reconnaissance RCH (RCH1)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au sapeur-pompier spécialisé de reconnaître une zone d'intervention et de catégoriser le ou les produits, en autonomie et en sécurité, dans le cadre d'une intervention risques chimiques	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

Equipier d'intervention RCH (RCH2)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Permettre au sapeur-pompier spécialisé d'agir, en sécurité et en autonomie, sur un produit chimique afin de faire cesser la situation dangereuse	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

Chef de CMIC (RCH3)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Le chef de la CMIC commande les équipes reconnaissance et les équipes intervention de la CMIC. Il s'assure de l'entretien et de la maintenance du matériel de la CMIC et participe à la formation et au recyclage des personnels de la spécialité risques chimiques et biologiques	3	2 à 3

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

Conseiller technique RCH (RCH4)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Le conseiller technique risques chimiques départemental prend en compte l'ensemble des aspects départementaux liés aux risques chimiques. Il est le conseiller technique du DDSIS en la matière	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

1.45 Spécialités « risques radiologiques » (RAD)

Equipier de reconnaissance RAD (RAD1)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
L'unité de valeur de formation RAD 1 a pour objet de faire acquérir aux stagiaires les capacités nécessaires pour tenir l'un des emplois de l'équipe reconnaissance définis au titre I, chapitre II, paragraphes 2.1 et 2.2 du guide national de référence RAD	12	1

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

Equipier d'intervention RAD (RAD2)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
L'unité de valeur de formation RAD 1 a pour objet de faire acquérir aux stagiaires les capacités nécessaires pour tenir l'un des emplois de l'équipe d'intervention définis au titre I, chapitre II, paragraphes 2.1 et 2.2 du guide national de référence RAD	12	1

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

Chef de CMIR (RAD3)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
La formation de chef de Cellule Mobile d'Intervention Radiologique vise au développement des compétences nécessaires à l'exercice des différentes activités du Cellule Mobile d'Intervention Radiologique :		
Commander une Cellule Mobile d'Intervention Radiologique	3	3
Maintenir en condition opérationnelles les personnels et matériels		
Conseiller les partenaires publics et privés		

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

Conseiller technique RAD (RAD4)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Obtenir les compétences permettant de remplir les missions de conseiller technique en risques radiologiques fixées dans le GNR RAD du 26 Juin 2020.	1	1

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP)

Sessions : Selon calendrier ENSOSP (non publié à ce jour)

1.46 Spécialités « sauvetage aquatique » (SA)

Nageur sauveteur aquatique (SAV1)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
A pour objectif de développer des compétences nécessaires pour intervenir lors d'opérations à fort courant ou lors d'inondations	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

Nageur sauveteur côtier (SAV2)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Acquérir les capacités nécessaires pour tenir l'emploi de nageur sauveteur côtier ; à Réaliser des sauvetages de personnes en difficulté en surface en mer en tant qu'équipier à bord d'une embarcation ; à Avoir la possibilité d'accéder à la conduite d'une embarcation	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

Chef de bord sauveteur côtier (SAV3)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
L'objectif du stage est d'acquérir les techniques de pilotage en milieu difficile ainsi que la connaissance des différents paramètres permettant de déterminer la faisabilité d'une mission, ordonnée soit par le CODIS, soit par le CROSS	6	1

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

Scaphandrier autonome léger de niveau 1 (SAL1)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Le Scaphandrier Autonome Léger 30 m réalise des opérations de plongée jusqu'à une profondeur maximale de 30 m. Il est autonome et travail en binôme sous la responsabilité d'un Chef d'Unité plongée. Il peut être désigné guide de palanquée au sein du binôme par le Chef d'Unité plongée. Dans le cadre du prompt secours il peut intervenir seul, relié à la surface par une ligne guide tout en respectant une immersion dans la courbe de sécurité sans paliers. Il peut s'intégrer dans un groupe plongée constitué de 3 binômes SAL(s) 30 m dirigé par un Chef d'Unité.	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

Scaphandrier autonome léger de niveau 2 (SAL2)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Il maîtrise les techniques de plongée et les techniques opérationnelles. Il peut participer à l'enseignement des activités complémentaires dont il détient les qualifications. Le chef d'unité (SAL2) peut diriger jusqu'à 3 binômes. Au-delà, la présence d'un conseiller technique (SAL3) est requise	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

Scaphandrier autonome léger de niveau 3 (SAL3)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Le conseiller technique SAL 3 est capable : - de diriger sur le plan technique, une opération spécifique ou d'envergure ; - de dispenser l'enseignement théorique et pratique des niveaux SAL 1, SAL 2, SAL 3 et SAV1 ainsi que des formations complémentaires de la sécurité civile dont il détient les qualifications.	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

1.47 Spécialités « sauvetage, appui et recherche » (USAR)

Equipier USAR (SDE1)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Mettre en œuvre les matériels et techniques permettant de rechercher, de secourir et d'évacuer des victimes en milieu effondré ou menaçant ruine et de sécuriser la zone dangereuse	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

Chef d'unité USAR (SDE2)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Commander une opération, au sein d'une unité de SD ou directement sous les ordres d'un commandant des opérations de secours	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

Chef de section USAR (SDE3)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Avoir des connaissances sur la structure des bâtiments et sur leur comportement au cours des sinistres. Connaître les possibilités d'emploi d'une section sauvetage déblaiement. Commander une section. Gérer un secteur. Conseiller le COS.	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

LES FORMATIONS DE MAINTIEN ET DE PERFECTIONNEMENT DES ACQUIS DES SPECIALITES PROFESSIONNELLES

Les formations de maintien et de perfectionnement des acquis des spécialités professionnelles permettent la préservation et l'amélioration des compétences acquises et conditionnent le maintien dans l'emploi et des activités des intéressés.

Les modalités et la périodicité de ces formations sont définies dans les référentiels et guides nationaux de référence.

1.48 Spécialité « conduite » (COD)

FMPA CODSSR

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Maintien des acquis des personnels ayant obtenu la dérogation nécessaire à la conduite des véhicules dont le PTAC est compris entre 3,5 et 4,5 T	-	-

FMPA COD1

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Maintien des acquis des personnels titulaires du permis PL et de la compétence nécessaire à la conduite d'engins pompes	600	150

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière déconcentrée par la sous-direction territoriale (SDT)

Sessions : Définie en cours d'année par les CIS et compagnies territoriales

NB : Les FMPA COD1 englobent les FMPA COD SSR

FMPA COD2

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Maintien des acquis des personnels titulaires du permis PL et de la compétence nécessaire à la conduite d'engins ayant des capacités de franchissement tout terrain	200	12

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

FMPA COD6

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Maintien des acquis des personnels assurant la conduite et la mise en œuvre les moyens élévateurs aériens (MEA)	152	38

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

1.49 Spécialité « encadrement des activités physiques » (EAP)

FMPA EAP1

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Maintenir les compétences des opérateurs d'encadrement des activités physiques	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)

Sessions : Non définies à ce jour.

FMPA EAP2

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Maintenir les compétences des éducateurs à l'encadrement des activités physiques	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)

Sessions : Non définies à ce jour.

FMPA EAP3

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Maintenir les compétences des moniteurs à l'encadrement des activités physiques	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)

Sessions : Non définies à ce jour.

1.50 Spécialités « formation et développement des compétences » (FDC)

FMPA ACCPRO

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Maintien des compétences des accompagnateurs de proximité	300	25

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

FMPA FORACC

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Maintien des compétences des formateurs accompagnateurs	330	25

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

FMPA CFOR

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Maintien des compétences des concepteurs de formations	30	1 à 2

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

1.51 Spécialités « formateurs aux premiers secours en équipe » (PSE)

FMPA FPS

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Maintenir les acquis des formateurs de premiers secours (FPS)	220	20

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

FMPA FFPS zonal

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Maintenir les compétences des référents techniques en matière de formation de formateurs de premiers secours	2	1

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'état-major interministériel de zone de défense (EMIZ)

Sessions : Non définies à ce jour

FMPA FFPS départemental

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Maintenir les compétences des formateurs de formateurs en matière de premiers secours	27	2

1.52 Spécialités « prévention contre les risques d’incendie et de panique » (PRV)

FMPA Préventionniste (PRV2)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Maintenir la compétence des sapeurs-pompier préventionnistes	8	6 à 8

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l’école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompier (ENSOSP)

Sessions : Selon calendrier ENSOSP (non publié à ce jour)

FMPA Responsable départemental de la prévention (PRV3)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Mise à jour des connaissances des responsables départementaux en matière de prévention	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l’école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompier (ENSOSP)

Sessions : Selon calendrier ENSOSP (non publié à ce jour)

1.53 Spécialités « système d'information et de communication » (SIC)

FMPA Opérateur de salle opérationnelle (OSO)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Maintenir les compétences de l'opérateur de salle opérationnelle		

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

FMPA Chef de salle opérationnelle (CSO)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Maintenir les compétences du chef de salle opérationnelle		

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

FMPA Officier des systèmes d'information et de communication (OFFSIC)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Maintenir les compétences de l'officier des systèmes d'information et de communication	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

FMPA Commandant des systèmes d'information et de communication (COMSIC)

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Maintenir les compétences du commandant des systèmes d'information et de communication	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP)

Sessions : Selon calendrier ENSOSP (non publié à ce jour)

LES FORMATIONS DE MAINTIEN ET DE PERFECTIONNEMENT DES ACQUIS DES SPECIALITES OPERATIONNELLES

Les formations de maintien et de perfectionnement des acquis des spécialités opérationnelles permettent la préservation et l'amélioration des compétences acquises et conditionnent le maintien dans l'emploi et des activités des intéressés.

Les modalités et la périodicité de ces formations sont définies dans les référentiels et guides nationaux de référence.

1.54 Spécialités « cynotechnie »

FMPA CYN3

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Maintenir les compétences du conseiller technique cynotechnie	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

1.55 Spécialités « feux de forêts et d'espaces naturels » (FDFEN)

FMPA FDF3

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Maintenir les compétences du chef de groupe feux de forêts	0	0

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

FMPA FDF4

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Maintenir les compétences du chef de colonne feux de forêts	26	4

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

NB : Les FMPA FDF 4 sont organisées en intégré avec les FMPA FDF 5

FMPA FDF5

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Maintenir les compétences du chef de site feux de forêts	6	4

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière externalisée par l'école d'application de la sécurité civile (EcASC)

Sessions : Non définies à ce jour

NB : Les FMPA FDF 4 sont organisées en intégré avec les FMPA FDF 5

FMPA AER2

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Maintenir les compétences du cadre hélicoptère bombardier d'eau	-	-

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel de la coordination opérationnelle (GFCO)

Sessions : Non définies à ce jour

NB : Ces FMPA sont organisées sur les périodes de vols techniques obligatoires des HBE en début de saison feux de forêts. Elles n'ont aucun impact budgétaire.

1.56 Spécialités « interventions à bord des navires et bateaux » (IBNB- GIR)

FMPA GIR1

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Maintenir les compétences des équipiers IBNB	45	8

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

NB : Les FMPA IBNB 1 et 2 sont organisées en intégré

FMPA GIR2

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Maintenir les compétences des chefs d'équipes IBNB	15	8

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

NB : Les FMPA IBNB 1 et 2 sont organisées en intégré

FMPA GIR3

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Maintenir les compétences des chefs de groupe IBNB	5	1

Modalités de déploiement de la formation : Déployée de manière centralisée par le groupement fonctionnel formation sport (GFFS)

Sessions : Non définies à ce jour

LES FORMATIONS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES SPECIALISES ET HORS REFERENTIEL SPP

1.57 Organismes extérieurs

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Recyclage habilitation électrique B1V BR BC B2V	12	1
Recyclage habilitation électrique BE BR BC B2V	7	1
Formation initiale Prévention amiante	9	2
Zone ATEX	15	1
Technique autour du pneu poids lourd	8	2

1.58 CNFPT

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Gestion des marchés publics	1	
Analyse fonctionnelle du besoin et maîtrise de l'achat en cout global	1	
Contentieux de la propriété intellectuelle	1	
Conception & mise en œuvre d'une veille juridique relative à l'achat public	1	
Fondamentaux des marchés publics	4	
Gestion des dossiers sinistres	1	
Marche maîtrise d'œuvre enjeu et pilotage	1	
Notions fondamentales du droit administratif	1	
Passation des marchés publics de travaux	1	

Prévention des risques juridiques de la collectivité	2	
Rédaction et contrôle des actes administratifs	3	
Sens du travail, facteur de motivation	1	
Techniques en consolidation en orthographe	1	
Techniques pour une rédaction claire et efficace	1	
Accueil physique et téléphonique	3	
Excel 1	3	
Excel 2016 niveau 2	2	
Powerpoint 2016 niveau 1	5	
Word - niveau 1	3	
Formation logiciel QGIS	2	
Bilan managérial des cadres de direction	1	
Atelier de construction de son projet	2	
Analyse en coût global pour une optimisation des projets de construction et d'aménagement	2	
Analyse financière rétrospective et prospective	3	
Bases des finances publiques locales	2	
Compte financier unique	1	
Elaboration et suivi des tableaux de bord de gestion financière	4	
Perfectionner ses connaissances en comptabilité publique	1	
Règles d'élaboration et d'exécution du budget	3	
Opportunité et pertinence de la mise en œuvre d'un SIRH	1	
Structuration d'une fonction conseil, emploi, mobilité, carrière	2	
Accompagnement des changements organisationnels : mutualisations,	2	

redéploiements, reconversions		
Conception des outils de recrutement	1	
Conduite d'un entretien de recrutement	2	
Cumul d'activités, d'emplois et de rémunérations	2	
Développement des outils de la GPEEC	4	
Fondamentaux gestion des RH	1	
Gestion statutaire	1	
Maitrise du droit a reclassement pour inaptitude physique	1	
Projet de mobilité et les règles statutaires	1	
Refonte du régime indemnitare: enjeux et méthode	3	
Animation, direction et la mobilisation de son service	2	
Anticipation et gestion des situations de conflits	1	
Clés de la communication du manager	1	
Délégation outil managérial de responsabilisation	1	
Déléguer avec efficacité	1	
Entretien professionnel : un acte de management	1	
Evolution vers une fonction d'encadrement	1	
Management d'une équipe en télétravail	1	
Management des situations relationnelles difficiles	1	
Planification, organisation et contrôle de l'activité d'une équipe	1	
Réussite prise de fonctions encadrement de proximité	1	
Lignes directrices de gestion	3	
Pilotage de projet	1	

Création et fonctionnement d'un centre de vidéo protection	1	
Sécurité manifestation événementielle, sécurité des manifestations publiques exceptionnelles	1	
Gestion du temps pour les cadres	2	
Organisation et gestion de son temps	2	
Maîtrise de la prise de parole en public	3	
Développement de ses compétences relationnelles et psychosociales	2	
Développer son esprit de synthèse	1	

Formations organisées en INTRA

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Animation et encadrement d'une équipe au quotidien	17	1
Prévention du harcèlement au travail	18	1
Habilitation électrique recyclage BS BE	60	5
Formation continue des assistants de prévention	32	1
Prévention et lutte contre les violences sexuelles et sexistes	100	ADEFINIR
PRAP manutention manuelle de charges FI/recyclage	30	2
Evacuation des locaux et manipulation extincteurs	15	1
Sensibilisation aux premiers secours en santé mentale	100	A DEFINIR

PREPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS

SPP

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Capitaine	1	
Lieutenant 1 ^e classe	3	
Lieutenant 2 ^e classe	4	

PATS

Objectifs de formation	Personnels à former 2024	Nombre de sessions planifiées
Technicien	1	
Adjoint administratif 1 ^e classe	1	

ALPES MARITIMES



Document réalisé par le Groupement Fonctionnel Formation Sport

Toute reproduction est interdite sans autorisation préalable

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS